



## La voix du Synofdes

**Nous vous souhaitons à tous une rentrée sereine. Un grand merci à nos adhérent.e.s pour votre mobilisation durant l'été. Merci à tous pour votre lecture assidue et pour le relais de nos analyses et de nos propositions.**

**Mobilisation des contributions conventionnelles dans le cadre du financement de l'apprentissage : une piste à explorer par les pouvoirs publics.**

Selon un rapport publié par l'Inspection Générale des Finances (IGF) et l'inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) portant sur une revue des dépenses de financement des centres de formation des apprentis (CFA), la prise en charge des contrats d'apprentissage pourrait s'élever à 10,3 Md€ en 2023 et dépasser celui des ressources fiscales fléchées sur le développement de la formation professionnelle et l'alternance. En effet, cette dépense n'est couverte qu'à hauteur de 3,6 milliards par la Contribution Unique à la Formation Professionnelle et l'apprentissage (CUFPA) versée par les entreprises.

Partant de ce constat et en mettant en exergue les limites de la procédure actuelle de détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, les inspecteurs préconisent notamment de responsabiliser les branches professionnelles en les amenant à internaliser la contrainte de soutenabilité budgétaire globale. Dès lors, ils proposent d'une part, de permettre aux branches de moduler les NPEC à la hausse comme à la baisse dans le respect d'un cadrage financier fixé par l'État ; et d'autre part, de fixer un niveau de prise en charge socle déterminé par l'État sur la base ses priorités, et complété par des contributions conventionnelles.

**Le Synofdes soutient l'idée d'un possible recours aux contributions conventionnelles de branche pour compléter les financements relatifs à l'apprentissage dans le cadre des limites précises et spécifiquement pour mieux couvrir les frais annexes, les frais liés à la mobilité des apprentis ainsi que les coûts de premiers équipements. Ces fonds conventionnels pourraient également être mobilisés pour financer les dépenses non éligibles à la péréquation-interbranches notamment la formation du maître d'apprentissage, l'aide à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage, ou encore les investissements dans les CFA. Toutefois, la mise en œuvre nécessiterait une modification du cadre juridique actuellement en vigueur. Nous resterons donc attentifs aux concertations à mener prochainement à propos du projet de loi relatif à la formation professionnelle et l'apprentissage.**

---

## Actualités générales

**Publication du référentiel unique de l'ensemble des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage**

À la suite de la parution du décret "dit de carence" du 06 septembre 2023, France Compétences publie le référentiel de l'ensemble des coûts-contrats applicables aux contrats d'apprentissage conclus à compter du 08 septembre 2023, y compris ceux déterminés par les branches professionnelles et qui sont conformes à ses recommandations.

## Actualisation de la FAQ "Qualiopi"

**La nouvelle version de la FAQ "Qualiopi" est disponible. Mise à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2023, elle intègre les modifications apportées par l'arrêté du 31 mai 2023, notamment :**

- les nouvelles durées d'audits ;
- des précisions sur les nouveaux entrants ;
- la redéfinition des organismes multisites ;
- l'obligation d'audit de surveillance sur site en cas de risque (précision sur les critères d'analyse) ;
- l'exigence d'affichage du certificat Qualiopi par l'organisme de formation sur son site internet ou dans ses locaux (le non-respect de cette obligation constitue une non-conformité majeure) ;
- des spécificités sur l'apprentissage.

[Je télécharge la nouvelle version de la FAQ "Qualiopi"](#)

## En région

### Synofdes - Rencontre territoriale Grand Est

**Le Synofdes organise sa rencontre territoriale le 26 septembre prochain chez POINFOR, au 3 rue Archimède à La chapelle Saint Luc. Cet événement, gratuit et ouvert à tous les organismes de formation, adhérents et non adhérents, sera l'occasion de découvrir le Synofdes et son offre de services.**

De 10h à 12h30, vous pourrez participer à des échanges entre pairs sur la formation professionnelle. Parmi les invités, nous aurons la présence **d'Alexandra Pla, Déléguée régionale du Synofdes Grand Est et Directrice générale de POINFOR, de Claire Richier, juriste référente du dialogue social, de Silouane Gamavo, chargée de mission droit et économie de la formation, ainsi que de Hélène Lerosier, chargée de développement du réseau et de l'innovation.**

Pour ceux qui ne pourront pas se rendre sur place, une participation en ligne est également possible. Pour en savoir plus cliquez [ici](#)

[Je m'inscris à la rencontre territoriale](#)

### Action Trans'Formation : Engagez-vous pour la transition écologique avec la Région Centre-Val de Loire

**La Région Centre-Val de Loire lance Trans'Formation, une démarche visant à accompagner les organismes de formation dans leur transition écologique. L'objectif est d'investir dans l'accompagnement des acteurs de la formation pour intégrer les préoccupations écologiques dans l'activité économique.**

Des actions collectives sont déployées pour améliorer les impacts environnementaux de l'appareil de formation régional. Il s'agit de questionner les pratiques et l'organisation des organismes de formation dans leur dimension écologique. L'enjeu est de minimiser l'empreinte écologique de la formation professionnelle.

Les organismes de formation de la région peuvent s'engager en participant à une action de formation sur l'éco-citoyenneté et l'éco-entrepreneuriat. Cette formation de deux jours se déroulera à Tours en octobre 2023.

[Je consulte le programme et je m'inscris](#)



## Formation ADOES : se sensibiliser à la transition écologique (17 octobre 2023 à Alfortville)

**Adoes (organisme de formation d'Héxopée et du Synofdes) vous propose une session de formation relative à la sensibilisation à la transition écologique.**

S'adressant aux employeurs, responsables RH et administrateurs, elle vise à comprendre les grands enjeux, appréhender le rôle des associations dans une transition socialement juste et identifier des leviers pour agir.

Pour engager cette dynamique de transformation et mieux anticiper les évolutions nécessaires de l'offre de formation.

[Je veux en savoir plus](#)



## Formation ADOES : Le RGPD, ou Règlement Général sur la Protection des Données (19 octobre 2023 - distanciel)

**Adoes (organisme de formation d'Héxopée et du Synofdes) vous propose une session de formation : RGPD niveau 1 : Initiation à la problématique et aux enjeux du RGPD**

S'adressant aux employeurs, elle offre une approche globale des enjeux et de la réglementation du RGPD. L'objectif est de se familiariser avec la démarche de mise en conformité.

[Je veux en savoir plus](#)

---

## Côté employeurs

### Extension de l'avenant minima du 12 avril 2023

**Les partenaires sociaux de la branche des organismes de formation ont conclu le 12 avril 2023 un avenant revalorisant les salaires conventionnels minima annuels pour 2023.** Le Synofdes, motivé par sa responsabilité forte de maintenir une pression qui permette la durabilité des modèles socio-économiques des organismes de formation, n'a pas signé cet avenant (lire notre actualité à ce sujet).

Celui-ci a néanmoins été étendu par arrêté publié au journal officiel du 2 août 2023. Il est donc applicable à l'ensemble des salarié-es des entreprises de la branche dont les contrats étaient en cours à cette date, et pour toute l'année 2023.

[Je veux en savoir plus](#)

### Extension d'avenants relatifs au degré élevé de solidarité

**Les partenaires sociaux de la branche des organismes de formation ont souhaité réitérer l'obligation à la charge de tous les employeurs de la branche,** quel que soit l'assureur (recommandé ou non recommandé) auprès duquel ils souscrivent un contrat collectif obligatoire frais de santé ou prévoyance, de s'assurer que le contrat d'assurance souscrit ouvre droit aux prestations à caractère non directement contributif définies par la branche.

C'est chose faite depuis deux arrêtés du 10 juillet 2023, l'un en matière de santé et l'autre en matière de prévoyance.

### Plan de développement des compétences : des

## financements sont disponibles

**Nous vous l'indiquions dans une précédente newsletter, la branche des organismes de formation a bénéficié d'une dotation complémentaire au titre du plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés.**

Les partenaires sociaux de la branche des organismes de formation sont soucieux de mobiliser le plus largement possible ces fonds au bénéfice du développement des compétences des salariés d'une branche professionnelle au service des autres. Pour ce faire, les règles de prise en charge évoluent régulièrement. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller AKTO, qui pourra utilement vous accompagner.

## Agenda



### Événement France Learning : Tout savoir sur l'immersive Learning" en partenariat avec Méta

**Judi 5 octobre 2023 de 9h00 à 12h30**

À l'occasion du lancement du guide "Tout savoir sur l'immersive learning" par **France Immersive Learning avec le soutien de Méta.**

Nicolas Dupain (Président de France Immersive Learning) et Martin Signoux (Responsable des politiques publiques chez Méta) vous invitent à cet événement qui aura lieu dans les locaux de Cap Digital à Paris 10e.

Ne manquez pas cette occasion !

[Je m'inscris](#)



### Déployer un dispositif de reconnaissance à l'aide des Open Badges au sein de son organisme de formation - Partie 1

**Judi 5 octobre 2023 de 9h30 à 12h00**

Le CARIF OREF OCCITANIE propose des ateliers hybrides en deux sessions :

- **Montpellier le 7 novembre en présentiel et le 20 novembre en distanciel,**
- **Labège le 9 novembre en présentiel et le 23 novembre en distanciel.**

Decouvrez le programme détaillé par [ici](#)

[Je m'inscris](#)



### [SAVE THE DATE ] Colloque et Assemblée Générale du Synofdes

**Vendredi 06 octobre 2023 de 9h30 à 12h30**

**Présentiel à Paris**

Dans le cadre de nos événements, le Syndicat National des Organismes de Formation a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale et au colloque qui la précédera sur le thème :

Alternance, CPF, PIC, France Travail...:  
**Quelles conditions pour un accès universel à la formation ?**

Consultez le programme par [ici](#)

[Je m'inscris](#)

**Synofdes**

88 rue Marcel Bourdarias  
CS 70014 - 94146 Alfortville Cedex  
synofdes@synofdes.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit sur les listes du Synofdes.

[Se désinscrire](#)



© 2023 - Synofdes